

**Compte rendu de la réunion du Comité Technique  
PAFC/Phase 2/an 3  
Vendredi 21 décembre 2018**

<b>LE CONTEXTE</b>	Dans le cadre du projet de formation continue de la Police Nationale (PAFC), les partenaires de mise en œuvre ont convenu de la tenue d'une réunion mensuelle mandataire pour le suivi stratégique et opérationnel du projet.
<b>DATE</b>	Vendredi 21 décembre 2018
<b>LIEU</b>	Sous-Direction de la Formation Continue de la Police Nationale (SDFCP)
<b>DUREE</b>	14h00 – 16h00
<b>PRESIDENT DE SEANCE</b>	CPP BLA Parfait
<b>ETAIENT PRESENTS</b>	Voir liste de présence.
<b>POINTS DES DISCUSSIONS</b>	<p><b>I. Etat d'avancement du projet</b></p> <p><b>1. Formulation et conception des mallettes pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Les outils pédagogiques</u> : Les guides du formateur, du coordonnateur, et des apprenants sont en cours de finalisation cette semaine ;</li> <li>• <u>Les mallettes pédagogiques</u> : les thématiques les plus pertinentes ont été identifiées à l'issue des consultations entre les experts et la SDFCP. Sur cette base, la conception des mallettes pédagogiques a débuté selon un plan de travail repartis entre deux divisions afin de faciliter l'atteinte des résultats. Au total, 07 mallettes pédagogiques sont ont été produites ; ce sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formation de formateurs à l'animation (Niveau 1 et 2)</li> <li>✓ Maintien de l'Ordre (Sous-officiers)</li> <li>✓ Maintien de l'Ordre (Officiers)</li> <li>✓ Maintien de l'Ordre (Commissaires)</li> <li>✓ Accueil du public</li> <li>✓ Éthique et Déontologie (Sous-officiers)</li> <li>✓ Éthique et Déontologie (Officiers/Commissaires).</li> </ul> </li> </ul>

Ces malles, après validation par la hiérarchie policière feront l'objet de reprographie pour servir de documents de référence dans l'administration des cours dans l'ensemble des CDFC au niveau national.

La SDCFP, désormais outillée pour la production des malles pédagogiques grâce au développement de nouvelles compétences avec l'appui des experts a planifié la confection des malles suivantes :

- ✓ Maintien de l'Ordre (Impliquant les 3 corps)
- ✓ Violences basées sur le genre ;
- ✓ Police de la route ;
- ✓ Gestion de crises et prévention des conflits ;
- ✓ Renseignement ;
- ✓ Police de proximité ;
- ✓ Police communautaire ;
- ✓ Management ;
- ✓ Cybercriminalité ;
- ✓ Police judiciaire ;
- ✓ La sécurisation des élections

## **2. Construction des abris préfabriqués supplémentaires et réhabilitation de la SDFCP**

- ✓ Construction des abris préfabriqués
- La contractualisation avec le prestataire est achevée ;
- Les travaux sont déjà lancés et le suivi assuré ;
  - ✓ Réhabilitation de SDFCP
- La contractualisation avec le prestataire est achevée ;
- Les travaux sont déjà lancés et le suivi assuré ;
- Les images 3D des bureaux de la SDFCP sont attendus de l'ingénieur (PNUD).

## **3. Organisation des sessions de formation :**

- Les formations mandataires prévues pour 2018 ont été réalisées
  - ✓ Formation des formateurs N 1&2 : 4 sessions réalisées ;
  - ✓ Formation des animateurs relais : 4 sessions réalisées (sauf Korhogo reporté à 2019) ;
  - ✓ Formation des formateurs N 3 &4 (achevé le 21 décembre).

#### **4. Outils et supports de formation :**

- Un protocole de validation de tous les supports est nécessaire avant la reprographie de tous les supports.

#### **II. Point des experts**

Les capitaines TOURE et TAKALI de la SDFCP ont exposé à la demande des experts sur le travail déjà réalisé pour présenter aux parties prenantes l'organisation du travail et les principaux résultats atteints par leur mission (voir point 1). Le Comité a noté la fin de la mission de l'expert international. L'expert national, dont le contrat est en cours et prendra normalement s'achever fin janvier. Sur exposé de l'expert, le Comité a noté en outre la nécessité d'extension du contrat de l'expert national en vue de finaliser un certain nombre de documents attendus jugés pertinents pour l'appui à la structuration de la formation continue.

#### **III. Divers**

- La mission de la JICA en Côte d'Ivoire prévue du 24-28 février 2019 ;
- Placer la cérémonie de remise dans la 3<sup>ème</sup> semaine du mois de février ;
- Finaliser les documents de transfert de propriété (après la cérémonie de remise de matériels)
- La prochaine réunion du Comité est fixée au lundi 28 janv-19.

Fait à Abidjan le 21 décembre 2018